



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**



Paris, le mercredi 3 août 2016

Mobiliser plus de bois et valoriser la forêt pour le climat : Ségolène Royal désigne les Lauréats de la deuxième édition de « DYNAMIC Bois »

Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, a désigné les lauréats de l'édition 2016 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « DYNAMIC Bois ». Lancée en février 2016 par la ministre, cette seconde édition, comme la première de 2015, a remporté un vif succès.

Les candidatures ont été analysées par les services du MEEM, du MAAF et de l'ADEME : 19 projets sont retenus dans l'ensemble des régions métropolitaines, pour un financement global à hauteur de 20 M€ dans le cadre du Fonds Chaleur géré par l'ADEME. Pour chaque projet retenu, la sélection précise des actions ; l'enveloppe définitivement allouée à chaque projet sera finalisée en septembre 2016.

16 900 ha seront concernés par des actions d'amélioration des peuplements. Ces projets permettront également de mobiliser 1 million de tonnes de bois par an pour les chaufferies, du bois supplémentaire pour les matériaux et d'améliorer des peuplements pauvres, pour contribuer à l'adaptation de la forêt française au changement climatique.

Les éditions 2015 et 2016 des AMI « DYNAMIC Bois » permettent ainsi de soutenir une moyenne de 3 projets par région pour un montant d'aide total de l'ordre de 55 M€. Ces projets, dont la mise en œuvre demande du temps, notamment pour le volet « amélioration des peuplements » feront l'objet d'un suivi attentif et de bilans intermédiaires réguliers permettant d'en dégager les principaux enseignements.

Ce retour d'expérience permettra de nourrir la pérennisation de cette démarche dont le financement sera à prévoir, notamment par l'intermédiaire des financements innovants prévus par le contrat du Comité Stratégique de la Filière Bois.

Pour rappel, l'édition 2015, lancée dans le cadre du Comité stratégique de la filière Bois, s'est traduite par le soutien apporté par le MEEM à 24 projets, soit un financement de 35 M€ provenant principalement du Fonds Chaleur géré par l'ADEME. Ces projets, répartis sur le territoire métropolitain, associent environ 200 acteurs de la filière bois et se traduisent notamment par la mise en œuvre d'actions d'amélioration des peuplements sur une superficie de 22 400 ha et un volume supplémentaire de bois pour alimenter les chaufferies du Fonds Chaleur de 2 millions de m³.

Liste des lauréats 2016 :

Nom du Projet	Région(s) concernée(s)	Porteur-coordonateur du projet (organisme)
TAILFEU-12-81	Midi-Pyrénées Languedoc- Roussillon	Coop de France Midi Pyrénées Section Forêt
AVENIR 01	Auvergne-Rhône-Alpes	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN
CASPER	Aquitaine - Poitou- Charentes - Limousin	AFB
PLURISYLVA	Centre-Val de Loire	ARBOCENTRE
PyC'En BOIS	Midi-Pyrénées Languedoc - Roussillon	PETR PAYS DE LOURDES ET DES VALLEES DES GAVES
SYLVALIGNE IDF	Ile-de-France	LOIC BRODUT
DYNACOB	Bretagne	ABIBOIS
ARBRE	Normandie	PNR DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE
Armo'bois	Normandie	BIOCOMBUSTIBLE SAS
PUISFORBE	Bourgogne-Franche-Comté	CRPF BOURGOGNE
Dynamic Arras	Hauts-de-France	APEX
MACOBOIS	Alsace Champagne- Ardenne Lorraine	VALEUR BOIS
VALORIBOIS	Aquitaine - Poitou- Charentes - Limousin	CNPF DELEGATION PC
MOBILISE	Aquitaine - Poitou- Charentes - Limousin	GCF
UrBoFor	Pays de la Loire	ATLANBOIS
REMOBIO	Alsace Champagne- Ardenne Lorraine	AGRIVALOR
Sylv'Adour	Aquitaine - Poitou- Charentes - Limousin	CRPF
DYNACORSEBOIS	Corse	SILVACOOP
BOIS+ 05	Provence-Alpes-Côte d'Azur	DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

L'objectif de l'AMI « DYNAMIC Bois » est de favoriser une mobilisation accrue de la ressource en bois, dans le strict respect de la gestion durable de la forêt et d'une bonne articulation des usages (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie). Les projets collaboratifs menés dans ce cadre, à l'échelle des territoires, permettent de **mieux exploiter et valoriser la forêt française**, essentielle à la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité.

Les financements du Fonds Chaleur géré par l'ADEME permettent **d'animer une dynamique locale et collective tout en contribuant à l'acquisition de matériels et en finançant l'amélioration des peuplements**.

Pour en savoir plus :

[Etude IGN - FCBA - ADEME publiée cette année sur la ressource forestière en France](#)

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31